

Les cathares, la mort et l'immortalité

Anne Brenon

Dissidents religieux éliminés par le pouvoir de leur temps, les cathares ont gardé, des calomnies de leurs vainqueurs, l'image d'adeptes d'une dangereuse secte morbide voire suicidaire - donc ayant avec la mort des rapports ambigus. En réalité, fidèles à l'évangélisme de l'Eglise primitive, ils constituent, au temps des croisades et de la féodalité, un groupe chrétien radicalement opposé au meurtre sous toutes ses formes, crime, fait de guerre ou exécution en justice - et suicide. Au plan théologique, ils retranchent la mort, comme l'ensemble du mal, du plan de Dieu, déniaient même tout caractère sacré au sacrifice du Christ, et ne voient dans la croix qu'un instrument de supplice. Condamnés par la papauté romaine, dès la fin du XII^e siècle, comme les hérétiques absolus, ils subissent eux-mêmes la persécution et le martyre et leurs Eglises disparaissent dans les bûchers de l'Inquisition, dans le premier tiers du XIV^e.

Fidèles au message chrétien général, les cathares réprouvent le meurtre mais acceptent le martyre ; ils professent que les corps sont périssables mais les âmes immortelles. Néanmoins, la rigueur toute particulière de leur lecture évangélique, sur le postulat de la toute bonté de Dieu, donne à l'ensemble complexe de leur théologie une profonde cohérence interne, ouverte sur l'espérance eschatologique. Pour tenter d'éclairer cette spiritualité médiévale en suivant les thèmes de la mort et de l'immortalité, je me présente devant vous en simple historienne médiéviste, pas même historienne des religions, et encore moins théologienne. C'est donc un regard extérieur qui est proposé, même s'il tente de suivre la logique interne du système religieux cathare, et non un intime cheminement religieux. Ce souci d'objectivité nous conduira ici à user, pour qualifier le catharisme, du mot « dissidence », plus volontiers que celui d' « hérésie » - qui porte jugement de valeur et, déjà, condamnation ; et fonde notre démarche, comme il se doit, sur analyse critique des textes ; pour documenter notre sujet pour l'Histoire, ces écrits ne manquent pas : actes, chroniques et traités de la dénonciation anti-hérétique médiévale ; archives de l'Inquisition, qui conservent en particulier des fragments de prédication cathare ; et surtout livres d'origine cathare, 3 rituels du *consolament*, en latin et en occitan, et deux traités de caractère scolastique, l'*Anonyme* languedocien, qui date des années 1230, et plus développé, le *Livre des deux principes*, dû à l'évêque cathare italien Jean de Lugio. Aussi, après avoir rappelé les grands traits de ce que furent les cathares, bons chrétiens et bons hommes, dans leur contexte historique (1), pourrions nous tenter de

nous frayer quelques pistes au sein d'une théologie chrétienne dissidente, à partir (2) des notions de corps périssable et d'âme immortelle vouée au Salut de Dieu, pour (3) tenter d'accompagner les docteurs cathares du thème de l'immortalité à celui de l'éternité.

1. Qui étaient les cathares ?

Plutôt qu'une invasion de manichéens orientaux à l'assaut des bastions de la chrétienté, il faut considérer le phénomène hérétique médiéval, attesté à partir du XI^e siècle, comme une force de résistance chrétienne interne, au nom d'une tradition liturgique et exégétique ancienne, au nom de la voie des apôtres et des idéaux de l'Évangile, contre la politique théocratique et militante de la papauté romaine réformatrice. A la pointe de la dissidence religieuse, les communautés dites cathares - terme péjoratif et insultant forgé par des clercs en Rhénanie vers 1160, comme un jeu de mots érudit entre le germanique *Ketzer*, sorcier adorateur du chat, et l'étymologie grecque d'antiques manichéens « catharistes », fous de pureté. En réalité, ces religieux dissidents ne se donnent à eux mêmes d'autre nom que chrétiens ou apôtres, parce qu'ils prétendent former la vraie Eglise du Christ et des apôtres. Diffuses à travers le monde chrétien grec et latin, têt réprimées en Champagne, Flandres, Rhénanie, Bourgogne, leurs communautés sont bien intégrées dans certaines zones sud de l'Europe : cités italiennes et surtout seigneuries occitanes où, dès le milieu du XII^e siècle, l'hérésie ailleurs pourchassée connaît un véritable temps de grâce. Dans les comtés de Toulouse et de Foix et les vicomtés Trencavel de Carcassonne, Béziers et Albi, on la voit structurée en cinq évêchés autonomes, les Eglises de Toulousain, Albigeois, Carcassès et Agenais, auxquels s'ajoute bientôt celle de Razès, autour de Limoux.

Grâce à la tolérance de fait des grands princes et même du clergé local, peu réceptif à la réforme grégorienne promue par « l'Eglise de Rome et de Cîteaux », les Eglises des « bons chrétiens » ou « bons hommes » constituent publiquement, au sein des bourgades et *castra* (villages fortifiés) méridionaux, un ordre religieux indépendant du pape, voué à la prédication évangélique et au salut des âmes. L'adhésion des lignages seigneuriaux, dames en tête, leur assure un ancrage social réel. Leur clergé mixte, de « bons hommes » et « bonnes femmes », moines et moniales vivant dans le siècle, priant et travaillant de leurs mains dans des maisons religieuses ouvertes, irrigue en profondeur le peuple chrétien de leurs fidèles - ce peuple de laïcs des « croyants cathares ». Leur hiérarchie de diacres et d'évêques doués du pouvoir d'ordination, calquée sur celle de l'Eglise primitive, double le magistère romain, tout en prêchant un christianisme bien médiéval, entièrement fondé dans le canon du Nouveau Testament.

Les polémistes antihérétiques médiévaux, cisterciens puis dominicains, ont insisté sur le dualisme des cathares, dans le but essentiel de donner des hérétiques une image repoussante et les mettre au ban de la chrétienté en les assimilant aux antiques manichéens. Dualiste en effet, mais sur la seule base des Ecritures chrétiennes, sous tendues par un dualisme latent, l'exégèse cathare oppose à « ce bas monde, dont Satan est le prince », le « Royaume de Dieu, qui n'est pas de ce monde » - d'où elle développe la théologie d'une double création. Au XIII^e siècle, cette réflexion théologique culminera dans une dialectique des deux principes, inscrite dans le débat scolastique du temps. Cette vision théologique se démarque fondamentalement de la dogmatique romaine, alors en phase de verrouillage, par sa conception purement divine de la nature du Christ et de celle des âmes humaines, anges de Dieu tombés, entraînés par l'« antique dragon » de l'Apocalypse, en la servitude des corps charnels, dans la « terre d'oubli ». Ainsi, les âmes, créées dans l'éternité, sont elles filles de Dieu ; les corps visibles et corruptibles, pétris de la boue de ce monde visible et corruptible, forgeries du mauvais. Hérésie du Bien, c'est-à-dire de la « bonne nouvelle » évangélique apportée par le Christ, le christianisme cathare nie le jugement dernier comme l'enfer éternel, et fonde sur la toute bonté de Dieu la certitude que « toutes les âmes sont bonnes et égales entre elles et que toutes seront sauvées ». Ce salut des âmes est assuré par le sacrement du « baptême de Jésus Christ » par le saint Esprit et l'imposition des mains, ou *consolament*, qui scelle le pouvoir de lier et délier conféré par le Christ à son Eglise. Toute la théologie cathare est colorée de la nostalgie de la patrie céleste perdue, du sentiment d'exil dans la terre d'oubli, de l'espérance du retour au Père - le salut.

Proclamant constituer, contre l'usurpatrice Eglise romaine, la vraie Eglise du Christ et des apôtres, celle qui, selon la parabole, montre par le bon fruit de ses oeuvres son appartenance au bon arbre, l'Eglise cathare se refuse à employer les moyens du mal - mauvais fruits du mauvais arbre : mensonge, violence, souffrance, mort. Son observance des préceptes évangéliques, « voie de justice et de vérité » qui la conduit en particulier à refuser de mentir et de juger - c'est à dire de condamner à mort - est, pour ses fidèles, le garant de son pouvoir de sauver les âmes. Inversement, les bons hommes ont beau jeu de prêcher contre le peu évangélique appétit de domination de l'Eglise romaine, au temps des croisades et des moines-soldats - templiers et hospitaliers - qui ont mission de tuer au nom du Christ...

Fondamentalement subversif, mais tendant à constituer un ordre chrétien ordinaire au sein des principautés occitanes, le catharisme est vigoureusement dénoncé comme hérétique par l'Eglise romaine. Le rapport des forces y interdisant toute répression, puisque ici comtes et seigneurs protègent ouvertement l'hérésie, c'est à une croisade en terre chrétienne, contre Carcassonne, Albi, Toulouse et Foix,

qu'appelle le pape Innocent III. Vingt ans de « croisade contre les Albigeois », de 1209 à 1229, aboutissent à la main-mise de la monarchie française sur le Languedoc, tandis que les Eglises cathares, désormais clandestines, sont soumises par la papauté au tribunal de police religieuse de l'Inquisition.

Après la rébellion puis le bûcher de Montségur (16 mars 1244), toute structure hérétique est brisée en Occitanie, tandis que le comte de Toulouse abandonne toute résistance militaire. L'ordre royal et catholique s'installe définitivement sur le Midi, tandis que les derniers religieux clandestins, avec les courageux croyants qui les soutiennent encore, sont impitoyablement traqués par l'Inquisition. Il faudra un siècle de persécution systématisée pour extirper le catharisme des villages occitans. Pour les bons hommes, qui ne recherchaient pas le martyre mais l'acceptaient lorsqu'ils y étaient confrontés, le bûcher était la marque ultime qu'ils constituaient la vraie Eglise du Christ, celle « des doux, des humbles et des persécutés »...

2. Corps périssable et âme immortelle. La voie du Salut.

- irréalité de la mort

En réalité, selon les conceptions théologiques cathares, on peut dire que la mort n'existe pas - puisqu'elle n'affecte que le « corps de corruption », qui n'a pas réellement d'être. La mort est en effet le propre de ce bas monde, qui n'est pas de Dieu. Elle participe du monde des apparences, de ce « néant qui a été fait sans Dieu » selon la lecture cathare du Prologue de l'évangile de Jean (... *et sine ipso factum est nihil. Quod factum est in illo erat vita...*). La mort s'inscrit dans le temps corrompteur de « ce monde visible et corruptible », mauvais fruit du mauvais arbre, signe de l'incapacité du mauvais créateur à « faire oeuvre stable et ferme » (prédication cathare)

La mort ne touche que les corps visibles et corruptibles, ces tuniques de peau ou prisons charnelles de sa façon, dont le mauvais a revêtu les âmes dans sa Terre d'oubli. Nulle espérance d'immortalité pour eux : poussière, ils retournent à la poussière. Ils ne ressusciteront pas. Ce qui n'empêche pas la société cathare (bien documentée par les archives de l'Inquisition) de traiter les dépouilles de ses morts avec respect humain, même si aucune cérémonie religieuse ne les accompagne au cimetière ; ni le peuple occitan de régulièrement se révolter contre les exactions des dominicains inquisiteurs, qui osent attenter aux morts, exhumant les défunts « morts en peste hérétique » pour des sentences posthume de destruction sur le bûcher « en signe de leur damnation éternelle ».

Dans le couloir du bûcher, en 1321, ainsi prêchait Guilhem Bélibaste, le dernier des bons hommes occitans connus :

« Je ne me soucie pas de ma chair, car je n'ai rien en elle : elle appartient aux vers. Le Père céleste, lui non plus, n'a rien à lui dans ma chair, et ne désire pas l'avoir dans son Royaume, car la chair de l'homme appartient au seigneur de ce monde, qui l'a faite (...) Le Père céleste n'a rien à lui dans ce monde visible, sauf les esprits ». (Registre de J. Fournier, dép. d'Arnaut Sicre)

Ce sont ces esprits divins, c'est-à-dire les âmes humaines, qui sont immortelles, vouées au Salut et objet de tous les soins de l'Eglise des Bons Chrétiens. L'âme est créature du Père céleste, elle est fille du Royaume, dont le dragon l'a arrachée - contre son grès, ce qui tempère, en bonne théologie cathare, la notion de péché originel. Tombée en ce monde, l'âme y « vieillit » selon l'expression biblique citée par les bons hommes. Prisonnière, en sommeil, mais inaltérable dans le temps, elle est par le temps contrainte, mécaniquement, à endosser une nouvelle tunique charnelle, comme un manteau neuf, chaque fois que le précédent est usagé. On voit combien on est loin du système des « réincarnations » karmiques, malgré les actuelles tentations *new age* de certains commentateurs du catharisme...

Cette situation de roue libre, indéfiniment recommencée, aurait pu durer un temps indéfini. Mais le Père céleste, en sa bonté, a envoyé son fils en ce bas monde, pour éveiller les âmes, ses filles, endormies dans le sommeil des corps, et leur apporter les moyens du Salut : bien sûr pas sa souffrance et sa mort, qui sont instruments du mal, mauvais fruits du mauvais arbre ; mais l'Evangile, les préceptes et le baptême.

- Le sacrement du Salut de l'âme

La prière des bons hommes est le *Pater*, confié par le Christ à ses apôtres. A leurs yeux, sa clef est la dernière pétition : *Libera nos a malo*, délivre nous du mal, qui recouvre l'ensemble de la vision religieuse cathare : une théologie de la libération du mal, et de ce monde, par le Christ et son Eglise.

Le Salut s'opère d'abord par la foi. Sera sauvé "celui qui aura cru et aura été baptisé", indique l'évangile de Marc (16,16). C'est sur cette parole que, depuis le XI^e siècle, les hérétiques fondent leur critique de la pratique romaine du baptême aux petits enfants non doués de raison, donc incapables de *croire* par eux-mêmes. La foi est la condition préalable au Salut, nécessaire mais non suffisante. Elle implique, pour chaque âme aliénée, d'avoir entendu le message

d'éveil du Fils de Dieu, c'est-à-dire la bonne nouvelle évangélique, et d'y avoir souscrit. Elle ne peut constituer qu'un engagement personnel, définitif et absolu.

C'est le baptême d'entrée en vie chrétienne, second acte, qui vient sanctionner cet éveil et cet engagement. A l'instar de l'Eglise primitive, l'Eglise cathare ne le conférait qu'à des adultes conscients et volontaires. Le "saint baptême de Jésus Christ par l'Esprit et par l'imposition des mains" opère comme un véritable sacrement - c'est-à-dire comme un lien, le seul lien possible, entre le monde divin et ce bas monde. Par les mains imposées de l'évêque et des Bons Hommes, c'est l'Esprit saint de la Pentecôte qui est transmis. Le geste des ordonnés chrétien prolonge le geste même du Christ imposant, le premier, les mains à ses apôtres. De novices se destinant à la vie consacrée, ou de mourants voulant faire leur « bonne fin », il fait des chrétiens, des religieux, des bons hommes et bonnes femmes. Dans les persécutions du XIVe siècle, alors que se constituait une légende dorée du catharisme, les derniers croyants entre eux évoquaient la lumière surnaturelle qui descendait sur le toit de telle croyante, au moment précis où les Bons Hommes la consolait...

Le trait de lumière divine, le souffle de l'Esprit qui vient baigner l'âme pour la rendre au Bien, constitue un véritable mariage mystique, réunissant la créature divine déchirée par la chute. Selon le "sens spirituel" qu'ils donnent aux Ecritures chrétiennes, les Bons Hommes interprètent les paroles concernant le mariage - de ces êtres que Dieu a uni et qu'on ne doit plus séparer - comme celui de l'âme céleste tombée et de l'Esprit saint (à la fois personne de la trinité divine et double spirituel de l'âme, demeuré dans le Royaume), descendant sur elle lors du "baptême de l'Esprit".

Eveillé par la foi en l'évangile, puis délié de ses péchés et revêtu de l'Esprit divin par le *consolament*, le chrétien est proprement "libéré du mal". Déjà, il n'appartient plus au monde du mal. Aussi cesse-t-il de se prêter aux gesticulations du mal, qui jusqu'alors agissait en lui, ou à travers lui : le péché. Délié des péchés, c'est-à-dire libéré du mal, le chrétien agira dans le Bien. Il s'y engage formellement. Ces "oeuvres" recouvrent la "bonne observance des préceptes", c'est-à-dire la "voie de Justice et de Vérité" et "la règle de l'Evangile" des vœux de la vie religieuse communautaire des bons hommes et bonnes femmes, selon leurs propres termes « consacrés à Dieu et à l'Evangile ». Si le chrétien retombe dans le péché dont il a été délié, ou délivré - mentant, jurant ou touchant une femme - cela signifie qu'en lui le mal opère encore, donc que, pour une raison ou une autre, il n'a pas vraiment été "libéré du mal". La voie du salut ne peut donc à nouveau s'ouvrir pour lui que par un nouvel enseignement des Ecritures et un nouveau baptême spirituel. On constate ainsi combien, aux

yeux des Bons Hommes, à côté de la foi et du sacrement, les oeuvres font partie intégrante de la voie du Salut. A quel point le moindre mensonge, le moindre abandon au mal, détruit irrémédiablement l'édifice chrétien. Et l'on comprend mieux l'insistance, qui *a priori* peut apparaître tatillonne, de la part de l'Eglise, de voir la règle de l'Evangile minutieusement observée par chacun de ses membres, mourant en voie de bonne fin ou religieux vivant en communauté - chaque chrétien.

Au coeur du *consolament*, l'acte sacré fondamental, c'est-à-dire l'opération du saint Esprit, n'est valide que dans la mesure où l'engagement du nouveau chrétien, devant Dieu, à ne plus oeuvrer que dans le Bien est sincère et total. Le rituel cathare latin l'exprime de la manière la plus claire :

"Nous ne pouvons pas être sauvé sans ce baptême : ce n'est pas l'opération de l'Eglise qui nous sauve, mais l'engagement de conserver notre conscience pure, engagement qui se fait devant Dieu par l'intermédiaire des ministres du Christ. (*Rituel latin de Florence*)

La pratique du Bien par les Bons Hommes ne peut qu'être absolue ou ne pas être. Faire le mal, employer les moyens du mal, signifie en effet pérenniser le pouvoir de Satan. En demeurant au pouvoir de Satan - qui fait le mal en nous.

- L'envol de la bonne fin :

Le chrétien consolé, qui suit fidèlement jusqu'à sa mort la voie des apôtres "et ne pêche plus", a gagné son Salut. Qu'il ait été Bon Homme ou Bonne Femme ordonné, ou simple croyant reçu sur son lit de mort, il échappe désormais au cycle infernal de la reproduction des corps, qui le retient dans la prison de la terre d'oubli. Son âme ne se réincorpore plus, mais répond enfin à l'appel céleste. Le bon homme Guilhem Bélibaste explique que le salut est le même pour tous, religieux épuisé par une longue vie d'abstinences comme "ouvrier de la onzième heure", croyant consolé juste avant sa mort. La mort physique du corps sous lequel il est devenu chrétien représente, pour le consolé, sa dernière mort. Revêtue de l'Esprit saint, son âme s'échappe du monde d'exil et regagne la patrie céleste. Libérée du mal et du monde étranger. L'âme et l'Esprit (véritable syzygie gnostique ?) réintègrent le corps de lumière qui les attend dans le Royaume du Père céleste, reconstituant la créature divine d'avant la chute et de toute éternité.

C'est ainsi qu' on peut lire l'image apocalyptique de la chute des anges comme du "tiers des étoiles du ciel" balayées par la queue du dragon rouge : les âmes, entraînées dans la chute, représentant l'élément médian du triple composé esprit-âme-corps des créatures célestes. Écoutons à nouveau la dernière prédication de Guilhem Bélibaste dans le couloir de son bûcher, véritable profession de la foi profonde qui l'anime :

Mon âme montera auprès du Père céleste, où nous avons des couronnes et des trônes tout préparés, et quarante huit anges portant des couronnes dorées avec des pierres précieuses viendront me chercher pour me conduire au Père... (Reg. de J.Fournier, déposition d'Arnaut Sicre)

3. De l'immortalité à l'éternité

"Toutes les âmes sont bonnes et égales entre elles, et toutes seront sauvées..."

Cette constante de la prédication des Bons Hommes sonne à l'unisson de leurs livres théologiques Le catharisme est le christianisme d'un salut éternel - et universel - des âmes endormies dans le sommeil des corps.

(Pèire Autier) disait que ceux qui étaient sauvés par leurs mains ne retourneraient jamais dans la chair ni en ce monde. Et comme toutes les âmes des hommes qui sont tombées du ciel y retourneront avant la fin du monde, il disait qu'il n'y aurait jamais de résurrection de la chair... (Reg. de J.Fournier, dép. de Sébéla Peyre).

L'un après l'autre, sauvé par le Christ et son Eglise, c'est-à-dire éclairé par l'évangile et délié par le *consolament*, chacun des anges tombés échappe à la pesanteur du mal et regagne le Royaume. Un jour, ce sera au tour du dernier d'entre eux de prendre son envol, et tout le peuple de Dieu sera à nouveau réuni. "Alors, ce monde sera consumé", tandis que les brebis d'Israël, rassemblées au céleste bercail, chanteront dans l'éternité la gloire du Père et le cantique de Sion. Pèire Maury, berger de Montailou, résume, pour l'inquisiteur, l'optimiste eschatologie qu'il a entendue prêcher aux Bons Hommes :

J'ai entendu dire aux défunts hérétiques, que toute créature faite par le Père céleste, c'est-à-dire les esprits et les âmes, sera sauvée, et qu'aucun d'eux ne périra. Mais ils iront de tunique en tunique (...) jusqu'à ce qu'ils viennent dans un corps où ils arrivent à l'état de vérité et de justice et

deviennent bons chrétiens, c'est-à-dire hérétiques. Et ce monde ne finira pas jusqu'à ce que tous les esprits et âmes faits au ciel par le Père céleste, qui ont péché et en sont tombés, aient été incarnés en de tels corps, dans lesquels ils deviendront bons chrétiens. (Reg. J.F., dép. de Père Maury)

Ce n'est bien sûr pas dans l'éclair de temps d'une seule vie humaine que tous les anges tombés peuvent venir au salut : avec acharnement, le diable les maintient en servitude et en oubli de leur origine divine, à l'infini étirant et multipliant le temps dans l'emboîtement des corps de chair. Mais chacune des âmes, tôt au tard, parvient à intégrer un corps où elle sera libérée du mal.

Toutes les âmes. Même celles qui habitent les persécuteurs de l'Eglise de Dieu, ces clercs et religieux de Rome pourront elles aussi être sauvées - même celles des inquisiteurs qui condamnent les chrétiens, les « hérétiques », à la damnation éternelle par le bûcher. Dans le moment présent, ces âmes dorment encore, dans le mal et l'oubli du Bien ; un jour, elles aussi comprendraient. Ainsi prêchait Père Autier :

Des clercs romains, il disait qu'ils étaient aveugles et sourds, car ils ne voyaient ni n'entendaient la voix de Dieu pour le moment. Mais finalement, même à grand-peine, ils viendraient à l'intelligence et à la connaissance de leur Eglise, dans d'autres corps où ils connaîtraient la vérité. (Reg. De J.F., dép. de Sébélia Peyre).

Même les salauds seront sauvés... Toutes les âmes un jour se souviendront que leur vraie nature est bonne. Aucun ange du "peuple de Dieu", aucune âme divine ne sera pour l'éternité condamnée à l'enfer. Qu'elles aient transité par des corps de bourreaux avant de renaître bon chrétien ou bonne chrétiennes, ne peut empêcher qu'un jour toutes seront sauvées. L'enfer, le domaine du mal, c'est ce monde, prêchaient les Bons Hommes ; et ce monde aura une fin :

Je demandai (à Guilhem Bélibaste) : 'Mais, les âmes des méchants ne vont-elles pas en enfer après leur mort ?' Il me répondit qu'il n'y avait pas d'autre enfer que ce monde visible, dans lequel les esprits vont de corps en corps, de tunique en tunique en faisant pénitence. 'Et, dit-il, le monde ne finira que lorsque tous les esprits créés par le Père saint auront été incorporés dans les corps d'hommes ou de femmes de notre foi, dans lesquels ils seront sauvés et retourneront au Père céleste. (Arnaut Sicre)

- Fin du monde et ombre du néant

Car ce monde périra, aussitôt que les captifs de Babylone auront été délivrés. Les prophètes et l'Apocalypse l'ont suffisamment annoncé. « Elle est tombée, Babylone la grande... » Ni les prédications des Bons Hommes ni les traités cathares ne laissent le moindre doute sur cette issue - qui est, pour ainsi dire, dès l'origine programmée : le mauvais "ne sachant faire oeuvre stable et ferme", sa douteuse création ne peut être que vouée à disparition. Les Bons Hommes emploient le mot d'enfer :

Pèire Autier disait qu'après la fin du monde, tout ce monde visible serait plein de feu, de soufre et de poix et serait consumé ; c'est ce qu'il appelait l'enfer. Mais toutes les âmes des hommes seraient alors en paradis... (Sébélia Peyre)

Consumé, ce monde de l'illusoire et du temps - lorsque la dernière étincelle divine l'aura quitté. Consumé, le monde du mal. Mais qu'advient-il de son Prince vaincu ? Comme l'expose le Livre des deux Principes, les Ecritures argumentent d'abondance "la destruction du puissant dans le mal", dans le triomphe du Père tout Puissant. Les Bons Hommes, en images vigoureuses, montrent Satan - mais aussi ses créatures propres et ses démons - jetés dans la "fosse" dont parle l'Apocalypse :

(Guilhem Bélibaste) se mit à parler de l'enfer, disant que quand toute la création de Dieu aura été recueillie, la mer s'enflera (...); il n'y aura plus ni soleil ni lune (...) Puis viendra le feu (...) Cette mer, avec ce feu et ce ciel ainsi effondré s'appellent 'la fosse' et il n'y a pas d'autre enfer. Dans cette fosse seront jetés et resteront les âmes mauvaises et les démons et Satan (Apoc 20,11 et 20,9). (Pèire Maury)

L'eschatologie cathare laisserait-elle la place à un enfer éternel ? La question est plus complexe qu'il y paraît. C'est, certes, ce bas monde qui est domaine de la manifestation du mal - "le seul enfer" disait aussi Guilhem Bélibaste ; et il sera détruit. Mais qu'en est-il de cette "fosse", qui *existe* après la fin du monde ? Dans quel sens les Bons Hommes emploient-ils l'image biblique ? Que le monde illusoire du diable soit finalement détruit, rien de plus logique. Créant dans la corruption et la mort, le diable n'a pu que singer, dans le temps, l'éternité de la création divine. Lorsque le salut de la dernière âme privera son domaine de la dernière étincelle d'être, il cessera absolument d'être. Mais, une fois ses fruits pourris, que deviendra le tronc du mauvais arbre ? Les traités cathares, en particulier le Livre des deux principes, résolvent l'apparente contradiction. Posant que Dieu, le Père céleste, ne peut être principe et origine

de ce "tout mal" manifesté dans les choses visibles et corruptibles, mais qu'il existe nécessairement une autre cause, un autre principe, ils confèrent à ce mauvais principe, extérieur à Dieu, une co-éternité à Dieu qui ne se situe pourtant pas dans l'être. Un quasi *néant*, si nous en revenons au prologue de l'évangile de Jean. L'évêque cathare Jean de Lugio, auteur du *Livre des deux principes*, relève ainsi "qu'il est question dans les textes sacrés d'une éternité mauvaise", qu'il nomme aussi "une sempiternité, une antiquité distinctes de celles qui appartiennent au vrai Seigneur Dieu" :

Car, que ces choses soient les noms dont on distingue le suprême principe du mal ou seulement les noms dont on désigne ses effets, elles témoignent de toutes façons de l'existence d'une cause unique du mal, éternelle, sempiternelle ou antique ... (Livre des deux principes)

Si le mal a une fin, sa cause, indéfiniment, perpétuellement, ne saurait que rester tapie - à guetter sans regard, à peser sans être. Cette "racine ombreuse de mal", comme la définit en poète le philosophe René Nelli, sans émarger à l'éternité du Bien, ni en elle-même ni dans ses oeuvres, est elle-même "la fosse" qui la contient, où elle se recroqueville sur son néant.... Diable ou "Père du diable", la cause du mal demeure, en cela même qu'elle est *perpétuellement* étrangère à Dieu, qui est éternel. Aux yeux des croyants des bons hommes, l'essentiel était en tout cas parfaitement clair : que le diable et ses démons à la fin du monde soient "jetés dans la fosse", aucune âme humaine ne les accompagnerait dans cet "enfer"...

La conception cathare d'un salut universel de toutes les âmes, se propageant depuis le Christ comme une vague irrépressible, réduisant irrésistiblement le temps jusqu'à l'engloutir, s'oppose en effet aux notions de Jugement dernier et de damnation éternelle, brandies comme menaces par l'Eglise romaine. On sait que l'Eglise dominante utilisait alors ces véritables épouvantails avec une vigueur particulière, aux fins d'assurer les bases de son pouvoir théocratique. Au peuple chrétien tremblant pour son Salut, attendant la venue du Fils de l'homme sur ses nuées, curés et Prêcheurs n'avaient de cesse, en chaire, de rappeler qu'au jour du Jugement, pour l'éternité, seraient pesés les vivants et les morts - ressuscités dans leur chair. Et que si, pour l'éternité, les âmes des élus goûteraient la paix du paradis, pour l'éternité celles des pécheurs seraient rejetées au pouvoir du diable, dans la géhenne infernale. Des cortèges de damnés, aiguillonnés de démons grimaçants, traversent sans fin les tympans des cathédrales. Les Bons Hommes démontaient cette angoisse essentielle, lui opposant une logique rassurante - que l'évêque cathare Jean de Lugio, n'est pas sans armer d'une ironie mordante :

Toutes les nations seront-elles (au Jugement dernier) rassemblées devant Dieu ? Si cela est vrai, il y aura là une multitude innombrable d'enfants de toutes les races, âgés de quatre ans et même moins, et aussi une étonnante foule de muets, de sourds, de simples d'esprit, qui n'ont jamais été à même de faire pénitence et qui n'ont jamais reçu du Seigneur le moindre pouvoir de pratiquer la vertu ni la moindre connaissance de ce qu'est le Bien. Comment et pour quelle raison le Seigneur Jésus pourrait-il leur dire : 'Venez, vous qui avez été bénis par mon Père...' ou : 'Loin de moi, maudits, au feu éternel ?' (*id*)

Pour conclure : Nécessité de l'être

Pas de terrible jour du dernier Jugement dans la prédication cathare. Pas de menace d'éternelle damnation. Les croyants, par leurs Bons Hommes, sont ouverts à la certitude de joies célestes réellement printanières. Écoutons le bon homme Guilhem Bélibaste, ancien berger, parler d'un paradis éternel bien champêtre à un petit peuple de paysans pauvres :

Il répondit : 'Nos frères sauteront les uns sur les autres comme des agneaux sur l'herbe d'un pré ou la paille des champs' (Mal 4, 1-5).
Guillelme dit alors que ce devait être une grande joie... (Arnaut Sicre)

Pèire Autier, plus sobre, décrit la Patrie céleste comme un Royaume de bonheur et d'amour :

Après la fin du monde... toutes les âmes des hommes seront alors en paradis, et il y aura au ciel autant de bonheur pour une âme que pour une autre ; toutes seront un et chaque âme aimera toute autre âme autant que celle de son père, de sa mère ou de ses enfants..." (Sébélia Peyre)

La Patrie céleste recouverte, dans la prédication de Guilhem Bélibaste, brille de toutes les lumières du septième ciel, parfaitement "paradisique", de la *Vision* d'Isaïe :

... et l'homme vit dans ce ciel une grande clarté, beaucoup d'anges, de beaux vergers et des oiseaux qui chantaient. la joie régnait là sans tristesse, il n'y avait ni faim ni soif, ni froid, ni chaud, mais une grande douceur (Arnaut Sicre)

Le Traité cathare anonyme construit son argumentation sur l'attente de "la terre nouvelle et du ciel nouveau (Apoc 21,1), en quoi résident toute notre joie et toute notre espérance". La cité sainte du Père sera ainsi le lieu de l'éternelle consolation :

Il essuiera toute larme de leurs yeux : de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus. Car l'ancien monde s'en est allé (Apoc 21,4) (Traité anonyme)

On a évoqué déjà le triple composé des créatures célestes - esprit, âme et corps, dont seul le tiers médian, les âmes, auraient chu sur terre, en chute des anges - avant d'y être rejointes l'une après l'autre, par leur Esprit, dans le *consolament*. A plusieurs reprises, la prédication des Bons Hommes mentionne l'existence, dans la lumière du Royaume, de trônes et de couronnes dorés, ornés de pierres précieuses, "tout préparés" pour le retour les anges exilés ; l'image évoque puissamment cette notion de corps de gloire, désertés par les anges lors de leur chute, et attendant de recouvrer la complétude de la créature spirituelle. C'est ainsi qu'on peut interpréter ce souvenir d'un prêche de Guilhem Bélibaste ; il parle des chrétiens consolés :

Au jour du jugement, leur gloire sera redoublée, et ils seront neuf fois plus lumineux que le soleil en ce monde. Et ce redoublement de gloire des esprits des hérétiques était appelé par lui résurrection, car, disait-il, les corps humains ne ressusciteront pas, mais resteront dans la terre de corruption... (Joan Maury)

La notion de ces corps de gloire préexistants va bien entendu à l'encontre du dogme romain de la résurrection de la chair corruptible d'ici bas au Jour du Jugement. On en retrouve indéniablement un écho, tordu et déformé, parmi les crimes d'hérésies mis au compte de Père Autier, dans la sentence par laquelle le condamnait l'inquisiteur Bernard Gui :

Tu nies absolument la résurrection des corps humains, inventant des sortes de corps spirituels et une sorte d'homme intérieur - dans lesquels toi et les tiens vous ne ressuscitez pas, comme tu l'assures, mais n'aurez aucune part à la résurrection des saints... (Sentence de Père Autier)

Nul doute, l'inquisiteur voue Père Autier et ses compagnons hérétiques, sans la moindre hésitation, à la damnation éternelle. On lit pourtant en négatif, dans ce haineux énoncé, un reflet de l'image dorée du peuple de Dieu, en gloire autour du Père dans "son ciel très beau", qui tendait d'espérance la prédication

des Bons Hommes. C'est que, pulvérisant les notions de dieu vengeur et de damnation éternelle, mises en avant par l'idéologie romaine, les Bons Hommes cheminaient avec constance dans la logique intérieure de la Bonne Nouvelle évangélique. L'éternité vraie n'appartient qu'au vrai Dieu, ainsi qu'à sa créature, qui est de son *essence* ; Guilhem Bélibaste savait fort bien en rechercher les fondements en Ecriture :

Dieu a dit que rien de ce qu'il a fait lui-même ne peut périr, parce que son Verbe, par lequel il a fait toutes choses, dure pour l'éternité (Jo 12,34), et c'est pourquoi rien de ce qu'a fait le Père saint ne peut périr... (Arnaut Sicre)

A ce haut niveau, on rejoint bien sûr la dialectique des catégories universelles - en l'occurrence celle du Bien, qui structurent selon le mode scolastique les traités cathares du XIII^e siècle. A Dieu seul, tout puissant dans le Bien, appartient l'éternité de l'être ; dans la même cohérence, viennent se nouer les fils de la fondamentale prière des chrétiens, le *Pater* : Car à Toi appartiennent le règne, la puissance et la gloire, dans les siècles des siècles. Depuis toujours, dans l'éternité, le seul vrai Dieu, le Père céleste, est vainqueur du "père diable", l'antique dragon rouge aux têtes couronnées, qui dans le temps, comme la mer, toujours recommencé, a lancé et peut-être lancera encore ses légions à l'assaut de la cité d'or. Mais qui est et restera « incapable de faire oeuvre stable et ferme ».

Sous les pires périls, la plus haineuse répression contre eux dirigée par le mal en ce monde, les Bons Hommes ont-ils pu douter ? Ils prêchaient que leur Eglise, persécutée pour la justice, est la voie du Salut de Dieu, qui ne saurait se refermer, pas plus qu'être étouffée la parole du Christ : car dans l'éternité, le Père céleste a déjà triomphé. Et toutes les âmes, bonnes de nature, par nature sont déjà sauvées...

Petite orientation bibliographique

Sources :

- Jean Duvernoy, *Le registre d'Inquisition de Jacques Fournier (1318-1325)*. 3 vol. Rééd. La Bibliothèque des Introuvables, 2005.

- René Nelli, *Écritures cathares*. Nouvelle éd. réactualisée et augmentée par Anne Brenon. Le Rocher, 1995.

Études :

- Anne Brenon, *Les cathares*. Coll. Spiritualités vivantes, Albin Michel, 2007

« *Le dernier des cathares, Père Autier*. Perrin, 2006.

- Jean Duvernoy. *Le catharisme*. T.1, *La religion des cathares* ; T.2, *L'histoire des cathares*. Privat, 1976-1977, rééd.

- René Nelli, *La philosophie du catharisme. Le dualisme radical au XIII^e siècle*. Privat, 1988.